



VOL. 3. COLLÈGE DE ST. HYACINTHE, P. Q., VENDREDI. 24 DÉCEMBRE 1875. No. 7.

LE COLLEGIEN.

Se publie tous les quinze jours pendant l'année scolaire.

PRIX

Pour dix mois.....\$ 1.00
 " (État-Uni).....1.25

Toutes communications doivent être adressées au Gérant,

LOUIS LUSSIER,
 Collège de St. Hyacinthe

PETITES NOTES SUR LE SYLLABUS

IMMUNITÉS ECCLÉSIASTIQUES.

La force, légale ou brutale, voilà bien, en effet, le seul argument solide, *l'ultima ratio regum*, que le pouvoir civil peut invoquer puisse justifier ses usurpations sacrilèges et s'opposer au Pape quand il proscriit la thèse impie que *l'immunité de l'Eglise est d'origine civile*.

Il est vrai que cette usurpation devait être une conséquence naturelle du principe de la *souveraineté du peuple* appliqué aux choses de la religion par le Protestantisme. Chez les païens l'Etat était tout puissant; il prétendait au droit de gouverner les âmes et les corps, *Imperator et Pontifex*. Le Christianisme avait fait comprendre la distinction des deux pouvoirs. Mais quand les chefs du mouvement anti-chrétien, au 16ième siècle, eurent déclaré que le *pouvoir religieux* réside dans le peuple, que chaque chrétien est à lui-même son docteur et son pontife, l'Etat se vit bientôt réintégré dans les pouvoirs dont l'avait dépouillé le Divin Fondateur de l'Eglise. En effet, la souveraineté du peuple, d'après le système des libertés modernes, est déléguée au *souverain*; le

pouvoir de celui-ci n'est que la *somme* des libertés et des pouvoirs de chaque individu; il en est simplement le *fidéi commis*. Or, comme chacun de ces individus est à lui-même son pontife et son roi, l'Etat devient donc logiquement monarque et pontife en même temps. Guillaume I, de Prusse, le Grand-Conseil à Berne, Alexandre II, à St. Pétersbourg, sont d'accord, du moins à ce point de vue, avec la logique protestante et libérale. La *liberté religieuse* n'existe dans le système des libertés modernes qu'en vertu d'une violation très-flagrante de toutes les lois de la logique; et voilà pourquoi, sans doute, Pie IX, écrivant à Mr. de Beaulieu, en Belgique, affirmait que la liberté de conscience, telle qu'entendue aujourd'hui, tourne toujours à l'oppression de la vérité religieuse.

Cependant, il est vrai de dire que la plupart des Etats ont inscrit dans leurs *constitutions* que chaque homme est libre de pratiquer la religion qui lui semble la meilleure; la liberté des cultes est un des dogmes modernes; c'est même un dogme international, depuis le traité de Westphalie. Mais alors comment concilier ce dogme avec les prétentions exorbitantes de ces mêmes *Etats* refusant à l'Eglise le droit de prêcher, d'administrer les sacrements, de censurer et déposer ses ministres, à moins qu'elle n'ait préalablement obtenu le consentement des officiers civils? Cela semble difficile à concilier; car enfin, où l'Eglise est *libre d'exister* et alors elle a le domaine entier des actes qui sont nécessaires à son existence comme société religieuse et suprême; ou elle n'a pas cette liberté, et par conséquent l'Etat devra cesser de proclamer la liberté des cultes.

Mais nos modernes Césars, impériaux ou répu-

blicains, ne sont pas embarrassés pour si peu. Ils prétendent justifier leur tyrannie en raisonnant ainsi. "Quand nous punissons les prêtres et les évêques pour des paroles ou des faits de leur ministère de prédication, d'administration sacramentelle etc. etc. ce n'est pas directement la chose sacrée que nous jugeons, nous ne prétendons pas connaître d'une cause ecclésiastique. Cela ne nous regarde pas, directement. Mais ces actes ecclésiastiques ont, le plus souvent, des effets temporels, civils. Que l'évêque déclare hérétique un homme jouissant d'une certaine position sociale qu'il l'excommunie nommément, nous ne nous occupons point de cette sentence *en elle-même*. Seulement, comme cette sentence défend *ipso facto* aux fidèles d'entretenir avec cet homme les relations de la vie civile, c'est là un effet extérieur, temporel, affectant les intérêts de l'État et par là même tombant sous votre juridiction. Nous avons *droit* de juger si une sentence qui atteint les hommes et les choses de notre domaine est juste et raisonnable."

"Nous ne jugeons pas *précisément* si le Pape est infallible ou non, n'ayant point mission pour enseigner le dogme ou la morale : mais nous jugeons que la doctrine ultramontaine est un danger pour l'État, ainsi que l'a victorieusement démontré Mr Gladstone, en Angleterre : étant dangereuse, nous en prohibons l'enseignement et punissons les prêtres et évêques réfractaires.

"Presque toutes les causes ecclésiastiques ayant leur contre-coup dans le domaine civil, nous avons donné le droit de les évoquer à nos tribunaux. Personne n'a droit de se plaindre. Nous ne faisons que protéger les intérêts légitimes qui nous ont été confiés.

"Qu'arriverait-il si nous n'étions pas là pour modérer par nos lois et nos jugements les exigences et même les empiètements des gens d'église ? Les intérêts temporels ne seraient plus en sûreté, comme l'a fait bien remarquer Mr. le juge Mondelet en plusieurs circonstances où ce savant et vigilant gardien des libertés civiles a bien su mettre leur place évêques, prêtres et fabriques. Ah ! certes ; si tous les juges avaient la bonne volonté de ce magistrat impartial ; si tous les législateurs s'inspiraient de ses maximes, nous verrions bientôt le monde entier soumis au régime bismarkien "

Ces défiances, réelles ou feintes, du pouvoir civil à l'endroit de l'Eglise percent partout, dans

les actes et dans les livres, des hommes occupés de politique. Mr. Gladstone a écrit là dessus des pages vraiment surprenantes, venant d'un homme comme lui. Le ministre italien Minghetti exprimait tout récemment ce besoin de limiter l'action de l'Eglise, qui semble tourmenter d'une manière qui serait ridicule si l'on n'en connaissait le principe, les hommes d'état actuellement au pouvoir dans les différents pays d'Europe et d'Amérique.

Et pourtant, quoi de plus simple à comprendre que cette *immunité* par laquelle les *causes ecclésiastiques*, même celles qui ont des *effets civils*, sont du ressort exclusif des tribunaux de l'Eglise ?

De fait, il n'est presque aucune cause ecclésiastique qui n'ait, d'une manière plus ou moins éloignée, son contre-coup jusque dans les relations de la vie civile. Que le curé refuse la communion à un de ses paroissiens, celui-ci, éloigné de la sainte table au vu et au su de plusieurs personnes, souffrira probablement un dommage dans sa réputation. Voilà un *effet civil*, résultat d'un acte purement ecclésiastique.

Supposons maintenant l'État intervenant en faveur de ce paroissien. La cause est portée au tribunal civil et le paroissien réclame des dommages contre son curé. Celui-ci décline naturellement la compétence de la cour ; il cite plusieurs décrets du droit canon, il rapporte la doctrine de tous les plus grands canonistes : rien n'y fait. Le juge se déclare compétent et la cause est instruite devant lui.

Mais comment procéder ? Décidera-t-il *qu'en général* c'est un abus de pouvoir pour le curé de refuser les sacrements ? Evidemment il ne peut pas dire cela : et s'il le disait, outre qu'il s'exposerait à passer pour un imbécile, l'Eglise aurait bien le droit de lui signifier qu'il eût à se mêler de ses affaires, que l'encensoir ne lui appartient pas. Il faudrait donc examiner si dans l'espèce, le curé avait le droit de refuser.

"Sans doute, dit le curé, j'avais droit, puisque je n'ai agi que d'après les lois de l'Eglise, qui me commande de refuser les sacrements aux indignes."

"Très-bien, mais était-il indigne ? Je juge, moi, qu'il ne l'était pas ; puisque je ne trouve aucune flétrissure légale imprimée à son nom, et que d'ailleurs le fait pour lequel vous l'avez repoussé de la table de communion n'est pas un crime aux yeux de la loi. Il nie publiquement

l'infaillibilité du Pape, l'Immaculée Conception et il soutient ouvertement plusieurs propositions condamnées par le Syllabus, outre les usures notoires. Mais l'Etat ne défend pas cela. Il n'est donc pas *pécheur public* à nos yeux et, en le repoussant de la communion, vous lui causez un dommage public sans aucune cause légalement reconnue. Vous êtes donc coupable."

Le temps de Noël

Le martyrologe romain annonce ainsi l'avènement du Messie, attendu depuis le commencement du monde, et dont l'Eglise célèbre demain le joyeux anniversaire.

Anno à creatione mundi, quando in principio Deus creavit caelum et terram, quinquies millesimo centesimo nonagesimo nono : A diluvio vero anno bis millesimo nongentesimo quinquagesimo septimo : A nativitate Abrahamæ anno bis millesimo quinto decimo ; Moysè et egressu populi Israel de Ægypto, anno millesimo quingentesimo decimo ; Ab unctione David in Regem anno millesimo trigesimosecundo ; hebdomadâ sexagesimâ quintâ juxta Danielis prophetiam : Olympiade centesimâ nonagesimâ quarta ; Ab urbe Româ conditâ anno septingentesimo quinquagesimosecundo : Anno Imperii Octaviani Augusti quadragesimo secundo, toto orbe in pace composito, sextâ mundi ætate, Jésus Christus æternus Deus, æternique Patris Filius, mundum volens adventu suo piissimo consecrare, de Spiritu Sancto conceptus ; novemque post conceptionem decursis mensibus, in Bethleem Judæ nascitur ex Maria Virgine factus Homo.

Nativitas Domini nostri Jesu Christi secundum carnem. Tel est l'exorde vraiment pompeux et plein d'une solennelle grandeur par lequel l'Eglise commence l'histoire des siècles chrétiens. Vous voyez défiler devant vous les époques mémorables du monde, les événements qui marquent les étapes que le genre humain a parcourues dans sa marche à travers les âges. La création du monde, le déluge, la vocation d'Abraham, la mission de Moïse, la royauté de David, la prophétie de Daniel, la fondation de Rome, le règne d'Auguste qui amène la paix universelle.

diræ ferro et compagibus arenis

Claudentur Belli portæÆnéide. Liv. I. V 293.

quel grandiose spectacle est mis aux yeux par

ces diverses scènes de l'histoire, la vraie histoire du monde !

Et quand la plénitude des siècles est arrivée, dans l'âge sixième et dernier, l'âge attendu et chanté par les prophètes et même par les chœurs profanes,

Ultima Cumæi venit jam carminis ætas ;

alors, le Prince de la paix, Celui dont la génération est éternelle, le Verbe de Dieu, voulant par son miséricordieux avènement sauver le monde, prend naissance à Bethléem, petite bourgade de la Judée. La naissance de ce petit enfant, parvulus filius, est humble, elle est liée cependant à toute l'histoire de l'humanité. Aujourd'hui encore quelle joie la fête de Noël n'apporte-t-elle pas à tous les foyers où viennent s'asseoir les chrétiens !

Noël est pour nous, canadiens catholiques, une fête toute religieuse. Elle est accompagnée de réjouissances dans le sein des familles d'origine différente de la nôtre. A tous elle apporte une joie qui renait tous les ans plus vive dans un temps où tant de nobles et précieux sentiments religieux paraissent s'éteindre dans le cœur des hommes. Comme l'Eglise s'y entend à harmoniser son culte avec les croyances et les sentiments religieux de ses enfants !

La nature semblait morte, les arbres ont perdu leur verte chevelure, les fleuves ont suspendu leur cours, la terre, frappée de stérilité, est couverte d'un linceuil glacé. Tout, dans le monde physique, est une froide mais trop réelle image de la mort qui avait envahi les âmes, les institutions, les sociétés, pendant les siècles païens.

Mais, tout à coup, du sein des tours et des clochers convertis de neige s'élance une voix au milieu des ténèbres. Les sons redoublent, se multiplient, et bientôt ce n'est plus qu'un concert général d'allégresse pour fêter l'anniversaire de la naissance du Messie dans l'humble étable de Bethléem."

Ici, au collège, nous n'entendrons pas le son argenté des petites clochettes si joyeux au milieu de la nuit dans nos tranquilles campagnes. Nous n'assisterons pas au réveillon avec nos tendres parents, au retour de la *Messe de Minuit*.

La nuit de Noël n'est pourtant pas sans attraits pour nous. La chapelle illuminée, l'autel brillamment paré, les chants suaves de nos plus jeunes frères, le souvenir des Anges et des ber-

gers que la sainte liturgie rappelle, l'orgue élevant nos âmes vers le ciel par sa grave harmonie. Ah! ce sont là des jouissances qui pénètrent bien profondément dans l'âme pendant la *Messe de Minuit* et la *Messe de l'Aurore*. Et puis, quand vient le moment de la sainte communion, le silence et la paix qui règnent dans notre chapelle nous reporte si bien la pensée et le cœur vers l'humble crèche où pour la première fois le Verbe Sauveur apparut aux yeux des mortels infortunés.

Et, la belle et grande messe du jour de Noël, et les visites aux crèches, et les chants joyeux! Noël Noël, Dieu avec nous, Dieu avec nous, a merry Christmas to you all!

COLLEGIANA

Pour l'avantage des *absents*, le "Collégien" croit bon de leur annoncer une nouvelle consolante. Les *Maxima Cloaca* du pavillon Nord fonctionnent bien sous le nouveau système. Borée en est chassé, l'hiver n'y fait plus sentir ses rigueurs. Et puis, [jamais les *mascontins* d'autrefois ne peuvent le croire] les *ja-sages* au bout de la salle de récréation et de l'étude sont bien chauffés.

.

La côte Perrault, devenue côte Loizon, ne sera pas le théâtre de nos jeux, cette année. Espérons que les glissades se feront. Il ne manque pas de côtes sur les rives de l'Yamaska. Plusieurs *anciens* se sont mis en mouvement pour organiser l'entreprise de préparer une nouvelle côte. Qu'ils se hâtent, autrement les *moyens* et même les *petits* leur enlèveront cette gloire.

.

Il y a un certain *quantum* de maladies épidémiques, même contagieuses, au collège— On appelle ce mal "la maladie des fêtes." Mr. le directeur a, l'autre jour, à la lecture spirituelle, administré deux ou trois pilules, *coram populo*, qui ont opéré des cures; la pilule no.1, relativement aux examens à l'étude pour les *rétardataires* et la pilule no.2 concernant les maladies non reconnues par la Faculté, ont produit d'admirables résultats.

.

On dit que la fête de Noël sera plus belle que jamais cette année. L'écho des chants que l'on prépare est venu jusqu'à nous.

On dit aussi, c'est d'un de nos *reporters* que nous tenons cela, que le jour de l'An et son suivant seront joyeusement employés. Ce *reporter*, qui a le nez fourré partout, prétend avoir vu dans la cuisine des préparatifs gigantesques qui nous promettent une suite de festins homériques, princiers, dignes d'illustrer le règne de M. l'Économiste. Est-ce un rêve de notre ami, gourmet, au premier chef? Espérons que non. Un autre *reporter*, condamné par le médecin à flaner pour cause de "mal-

dies des fêtes", prétend avoir découvert que l'on prépare des petites soirées joyeuses pour les fêtes du jour de l'an. Fiat, fiat.

.

La *Gazette des Familles*: ce journal religieux, agricole et d'économie domestique, hautement recommandé par Nos Seigneurs les Evêques, est entré avec la livraison de Novembre, dans sa septième année d'existence. Cette publication a fait et fait encore un grand bien. Elle est destinée aux familles canadiennes. Nous ne comprenons pas comment la *Gazette* peut vivre, tant est modique le prix d'abonnement; *soixante centins* par année, pour une jolie brochure de 32 pages remplies de matières utiles, instructives et édifiantes.

Nous souhaitons à la *Gazette* longue vie et prospérité. Indépendamment de son excellence intrinsèque, nous lui devons ces souhaits sincères, non seulement à l'occasion du *nouvel an*, mais en tous temps, à cause de la bienveillance avec laquelle le petit Collégien a toujours été accueilli par elle.

.

Ceux qui se sentent de la vocation pour les commérages s'en donnent à cœur joie, par le temps qui court:

L — Sais-tu la grande nouvelle?

A — C'est que je suis fort ennuyé du carrelage des lunules et j'aurais besoin de repos pour venir à trouver la quadrature du cercle.

L — Tes désirs seront satisfaits; nous allons avoir congé, de Noël aux Rois.

A — Est-ce possible?

L — Nos Supérieurs font de nécessité vertu.

A — Explique-toi.

A — Il paraît que Mr. Ouellette part pour l'Europe avec Mr. le Curé de St. Denis, et que notre professeur, Mr. Boivin, le remplace. —

A — Qui donc va nous faire la classe?

L — Tu comprends que ce n'est pas trop de quinze jours pour faire les combinaisons, nécessitées par la situation; d'autant plus qu'il faut un remplaçant à Mr Decelles, qui laisse la classe de Versification pour devenir Ass. Procureur.

A — Hip! Hip! Hurry!

L — Ingrat! tu te réjouis de la perte de notre professeur.

A — Nous aurons congé d'ici aux Rois... qui sait si le congé ne se prolongera pas encore; car je ne vois pas d'arrangements possibles.

L — C'est parce que tu n'as pas grâce d'état. On m'a dit que le *Conseil* avait déjà tout réglé et que le nouvel arrangement serait un fait accompli, lundi prochain; mais je ne le crois pas.

A — Moi non plus. Pourvu que le dégel ne continue pas et que nous ayons de bons chemins. Aurons-nous congé? Nous ne le pensons pas;

mais, dans tous les cas, nous souhaitons à notre dévoué Directeur un heureux voyage. Puisse-t-il trouver dans son tour d'Europe le repos dont il a grand besoin ! c'est le souhait de ses enfants reconnaissants.

* * *

ESTRADE

Merci à M. M. F. C.... Curé de St. V....
et L. L. B.... pour l'envoi de leur souscription.
J. Payan. P. C. J.

LE PROTESTANTISME A LA RESCOUSSE.

Les Protestants de Montréal viennent de s'organiser en une société d'*Alliance défensive* : il paraît que ces Messieurs se croient obligés de prendre cette mesure. *disent-ils*, vu " l'esprit agressif de la hiérarchie romaine en cette Province, esprit qui se manifeste, paraît-il, par une action qui pèse sur la Législature de Québec, nuisant de plus aux droits civils et religieux comme à la liberté dans cette Province.....

" Il faut employer des moyens constitutionnels et légaux pour paralyser ou neutraliser ces agressions. "

C'est une alliance Protestante : mais les portes sont ouvertes à tout le monde. Ceci rappelle qu'autrefois, en Irlande, des Presbytériens rigides, ancêtres ou parents des sociétaires de Montréal avaient écrit au-dessus de la porte d'un de leurs temples :

Enter Jew, Turk Atheist
But no Papist.

Dean Swift écrivit audessous :

Who wrote this wrote it well
For the same is written on the gate of hell.

Mais nos frères *séparés*, de la catégorie que représente le *Daily Witness*, permettent aux Catholiques de faire partie de leur "*Protestant alliance Defence* " C'est le moins qu'ils puissent faire pour les *Catholiques* qui *affirment* leurs libertés civiles et religieuses en faisant enterrer un excommunié en terre sainte.

Le Professeur Dawson, le *Révérénd* Chiniquy etc. etc. ont parlé ! Le Séminaire est chargé par ces Messieurs de nourrir tous les pauvres de Montréal et de se laisser dépouiller de ses biens, sans murmurer et sans prendre aucune mesure de défense.

Il n'est pas facile de se figurer que des hommes d'ailleurs sensés, des *husners men*, comme ils aiment qu'on les appelle puissent se rendre ridicules au point d'inaugurer une société comme celle dont nous venons de parler.

Mais le fanatisme chez plusieurs, l'intérêt chez d'autres le besoin de se montrer chez quelques-uns, expliquent bien des choses.

Nous serions heureux de pouvoir nous assurer que les *droits civils et religieux* des catholiques en cette Province seront toujours respectés des Protestants qui composent l'*Alliance défensive*. Leurs *droits* ne courent aucun danger de notre part ; à moins qu'ils ne regardent comme un *droit* la permission et le

pouvoir d'opprimer l'Église et de s'immiscer dans l'exercice du culte.

EXTRAITS DU JOURNAL DE Mr. DESAULNIERS

3 Décembre. — Nous partons ce matin d'Athènes pour Marathon..... A trois heures et quart, nous sommes à la partie orientale du Pentélique, après avoir passé le village de Stamata.

Pour arriver à la célèbre plaine, il nous faut descendre à pied le penchant du Pentélique ; enfin, nous sommes à *Vrama*, petit village au pied de la montagne, en face de la plaine. Cette plaine est entourée de montagnes de tout côté, à l'exception du côté oriental où est la mer d'Eubée ; elle a cinq milles de long sur la mer, et deux milles de profondeur ; elle est parfaitement unie et presque de niveau avec la mer, elle n'est accidentée que par les tumulus des Grecs et des Perses. Celui des Perses est plus près de la mer ; il consiste en un monceau de sable sur lequel croissent quelques misérables saules ; sa base a bien 60 à 80 pieds de diamètre ; il s'élève en cône ; nous l'apercevons de *Vrama* au fond de la plaine. Pour s'y rendre, notre guide mit son cheval au galop, et le mien de le suivre. J'étais droit sur mon cheval, comme l'était sans doute Miltiade au milieu de ses soldats vainqueurs [491 av. J. C.] ; mais je n'ose pas dire que j'étais aussi courageux ; je me rends tout de même sur le tumulus des Perses ; nous montons dessus, et j'y fume ma pipe ; le Canadien fumant le calumet de la Paix sur la tombe des guerriers !

Delà nous nous dirigeons vers l'Est à travers la plaine jusqu'au tombeau de Miltiade, monument dont il reste encore des pierres éparses, parmi lesquelles on remarque un piédestal des colonnes. Le tout est en marbre du Pentélique ; tout est par terre comme les guerriers qui reposent au dessous. L'armée de Miltiade était adossée au mont Crotone du fond de la plaine ; les Perses étaient entre les Grecs et la mer d'Eubée, d'où ils étaient débarqués en face de leur tumulus.

Après avoir contemplé ces débris de deux grandes armées qui se battaient il y a 2350 ans, nous allâmes rejoindre le chemin de Marathon, et nous le suivîmes jusqu'au village de ce nom, en traversant le lit sec du fleuve Marathon, qui paraît avoir été d'une largeur respectable, peut-être un demi arpent. Le village de Marathon, au Nord de la plaine, renferme de 3 à 400 âmes. On ne voit maintenant dans la plaine qu'une trentaine d'oliviers épars çà et là ; elle est cultivée tout entière.

Nous avons remarqué que dans les champs d'oliviers, sur notre route, on faisait, en automne, des rigoles pour amener l'eau aux pieds des oliviers, et les faire rester ainsi dans l'eau pendant l'hiver.

4 Décembre— Partis de Marathon à huit heures, nous déjeunâmes à *Magi*, après avoir passé à *Capandritti*, et avoir vu la fontaine *Malaria* à la source de la rivière Marathon que nous avons traversée à gué. Après quelques heures de marche, nous tombâmes sur la plaine de Mr Lapierre, habitant de *Scallesi* ; cette plaine est couverte de verdure, et on y voit des chênes, au nombre de 9 à 10. 000 dont les fruits sont exportés en Angleterre, en Italie et en France, pour préparer le cuir avec son écorce ; c'est une espèce de noix de *Galles* ; un bon arbre peut produire pour 30 francs par année— Nous avons vu à

l'entrée de cette plaine deux camps de familles nomades ; chaque camp était composé d'une douzaine de familles qui, en hiver, demeurent sous des tentes, et, en été, vont habiter le sommet des montagnes — *Scallesi* est sur la côte du Parnès ; nous y sommes arrivés à quatre heures. On nous y présenta le café et le tsébouc, signe de notre bienvenue dans la maison de M. La pierre, qui est la meilleure de ce village dont la population est de 500 âmes environ.

5 Décembre — Aujourd'hui nous laissons *Scallesi* pour nous diriger vers la ville de Thèbes ; nous passons une rivière qui nous met en Béotie ; de cette rivière nous traversons la belle et fertile plaine de *Tanagra*. A onze heures nous étions sur l'emplacement de cette antique cité, dont il ne reste plus que les murs tombés de son acropole et des restes d'autres murs qui probablement entouraient la cité. Elle était magnifiquement située sur le penchant d'une colline dominant une plaine d'une rare beauté. Comme nous passions à *Tanagra*, nous vîmes un aiglon sortir de ses murs dont il ne reste que quelques pierres, ce qui était propre à nous donner des idées poétiques sur les destinées de ces cités opulentes qui faisaient autrefois tant de bruit. De *Tanagra* nous allons faire une petite pause à *Bradski*, petit et pauvre village, dont les habitants sont venus nous entourer à notre arrivée, et nous offrir de vieilles monnaies probablement romaines. Enfin, après avoir traversé plusieurs collines, nous tombons dans la belle plaine de Thèbes, qui est complètement unie et toute entourée de collines célèbres dans le passé : c'est au N. E. *Mavrovouni*, au N. le Sphinx, ensuite l'Hélicon suivi à l'O. du Cithéron. En arrivant à Thèbes, on traverse sur un ancien pont la rivière *Santodoros*, dont les eaux font marcher un moulin ; à côté de ce moulin nous remarquons la fontaine de *Dircé*, qui donne de l'eau par douze ouvertures à travers un vieux mur. Enfin nous entrons dans la patrie d'Epaminondas, de Pélopidas et de Pindare. Cette ville paraissait très bien, vue de la plaine ; elle est située sur une hauteur et séparée par une rivière qui est à sec. Du côté oriental de cette rivière est une espèce de faubourg, et sur l'occidental l'acropole de l'ancienne Thèbes et la ville actuelle, sur la plaine de Thèbes il n'y a pas un seul arbre ; elle est toute cultivée en céréales ; nous nous y sommes arrêtés pour examiner une charrue grecque : elle n'a qu'un manchon ; le soc n'a pas d'oreille ; au lieu de cela, il y a en haut du soc en fer deux bois de chaque côté : le bas-cul des bœufs est attaché à une aiguille comme celle de nos charrues ; il n'y a pas de coutre, il est remplacé par une perche que tient le laboureur et qui se termine par un couteau de fer de quatre pouces de long ; la largeur, depuis le bout du soc jusqu'à la partie qui touche le sol est de trois pieds.

Nous allons visiter l'ancienne Acropole qui ne conserve plus rien de son antique splendeur, excepté des restes de ces murailles élevées au son de la lyre d'Amphion ; tout a disparu, la main du temps et des hommes a tout balayé. Thèbes est une des villes de Grèce qui conserve le moins de ses anciens monuments ; sa population s'élevait, en 1821, à 6,000 habitants, maintenant elle peut être de 4,000 —

Nous avons parcouru, en revenant de l'Acropole, la rue d'Epaminondas au milieu d'une multitude qui nous regardait comme des curiosités, tandis que nous faisons la même chose de notre côté — je trouvais de beaux hommes et de jolis enfants ; un d'entre eux surtout me frappait par ses beaux et pittoresques habits grecs ; je le regardais jouer aux marbres avec

ses compagnons, au-dessous des fenêtres de notre hôtel — Nous sommes ici dans une chambre qui a des fenêtres, mais sans vitres — C'est bien pour la ville actuelle de Pindare.

Entre la plaine de *Tanagra* et celle de Sparte, nous avons remarqué des petites buttes de terre d'un pied de diamètre, en cercle ; notre guide dit que cette terre est remuée par de petits animaux, qui meurent aussitôt qu'ils ont fait quarante de ces buttes ; c'est probablement le mulot, et je suppose que le nombre de buttes est un conte populaire.

Si Epaminondas revenait voir sa patrie, il la trouverait bien différente de ce qu'elle était après la bataille de Mantinée ; mais les beautés de la nature qui entourent encore cette ville, de même que la riche fertilité de sa plaine environnée du Sphinx, de l'Hélicon, du Cithéron et du Parnasse, nous font bien voir qu'il pouvait l'aimer et travailler pour sa gloire. On ne pourrait sans doute être Thébain, et ne pas aimer sa patrie, surtout dans un siècle où l'amour de la patrie était la vertu, on pourrait dire presque unique du grand homme.

Ainsi aujourd'hui nous avons vu l'emplacement de deux villes fameuses qui n'existent plus. La différence est que Thèbes se relève, tandis que *Tanagra* n'offre que son emplacement ; nulle maison, nul édifice n'annonce la vie sur ses ruines ; l'aigle seul visite ces lieux.

[à continuer.]

De Omni Re

On lit, dans un rapport sur les conditions du travail en France, les Statistiques suivantes : « 1. gr. 3.131.989 patrons et ouvriers français produisent actuellement et par an 12 milliards 700 millions de valeurs. La matière première (productions du sol) y figure pour 60 par cent (7 milliards 700 millions) ; 40 par cent (5 milliards) représentant la main-d'œuvre, les salaires, la rémunération des collaborateurs à divers titres, les frais généraux de fabrication, et les bénéfices des patrons..... »

La force des moteurs à vapeur employés en industrie est évaluée à 320,000 chevaux, celle des moteurs hydrauliques à 260,000, ou ensemble 580,000 chevaux mécaniques. Chacun d'eux égale, en travail utile, la force de trois chevaux vivants ou de vingt-un hommes. La force motrice employée par le travail industriel français représente donc celle de douze millions d'esclaves du monde antique..... »

Le salaire des hommes à la journée est en moyenne, à Paris, de 4 francs 99 centimes ; celui des femmes de 1 fr. 78 c. — et dans les départements, le salaire des hommes de 2 fr. 90 c. ; celui des femmes de 1 fr. 48 c.

Dans un discours à ses électeurs, un député italien de Naples vient de révéler le projet suivant du ministère de l'instruction publique en l'Italie. Ce ministre ayant prescrit une enquête sur les petits séminaires, a découvert que tous les jeunes gens qui reçoivent leur éducation dans ces établissements ne se destinent pas au sacerdoce. En conséquence le ministre abolirait les deux tiers des séminaires existants et leurs biens seraient confisqués. Cela est conforme au système adopté pour la solution de tous les problèmes par le gouvernement italien, qui voit dans la confiscation des biens un remède à tous les maux, réels ou imaginaires.

Strabon, ne environ 5 ans avant Jésus-Christ, est le géographe le plus célèbre de l'antiquité; ce qui n'a pas empêché son livre d'être un peu défiguré, par ci par là, dans les diverses éditions données jusqu'ici.

Voici qu'à Grotta Ferrata, près Frescati, en Italie, un moine basilien vient de découvrir un manuscrit de la géographie de Strabon, datant du septième siècle. Ce moine, le P. Jos. Cossa, étudiait un manuscrit de la Bible, écrit au onzième siècle. Sous les caractères bibliques, il aperçoit tout-à-coup d'autres lettres plus anciennes qu'il parvient facilement à rendre à la lumière, au moyen de certaines compositions chimiques. Jugez du bonheur qui inonde l'âme du vieux savant en découvrant, dans ce palimpseste précieux, le texte presque entier de Strabon! Cette découverte permet de rétablir les textes publiés jusqu'ici, tous plus ou moins altérés par des fautes de copistes.

Le célèbre Cardinal Mai avait bien remarqué ce manuscrit, mais ne l'avait pas examiné. Plusieurs étrangers ont offert de le publier à leurs frais. Pie IX, toujours jaloux de la gloire de l'Italie quoiqu'ingrate, a ordonné que l'impression se ferait à l'imprimerie de la Propagande. Pourvu que les Libéraux ne déclarent pas ce précieux manuscrit propriété de l'Italie régénérée par Garibaldi! Ils en sont capables.

Les Annales de N. D. de la Salette enregistrent une guérison subite, complète, opérée à la suite d'une neurvaine, sur la personne d'une religieuse atteinte de paralysie déclarée incurable. Ce fait prodigieux s'est passé dans le diocèse de Lyons, à Saint Sorlin. C'est le 19 Septembre, anniversaire de l'apparition, que la sœur Reine Emilie a été guérie par Notre Dame de la Salette à qui elle avait la plus grande dévotion.

Les Méthodistes, réunis en convention à Boston, choisissent le Président Grant comme leur candidat aux futures élections présidentielles. Ulysse Grant est méthodiste; sa femme et ses enfants sont méthodistes, et les méthodistes ont été bien favorisés depuis qu'il gouverne. Il court de bonnes chances.

Le Père A. Konings, rédemptoriste, publie en *Compendium la Théologie de St. Liguori, adaptée aux besoins du clergé américain*. Si cet ouvrage est bien fait, il peut être très-utile. Les principes de la théologie sont partout les mêmes; mais l'application dépend souvent des pays, des mœurs, & &

Garcia Moreno — Le sénat de l'Equateur a rendu un décret proclamant Moreno, le Président assassiné par les francs-maçons, un martyr de la patrie et de la civilisation chrétienne.

Libéralisme en action — A Liège, en Belgique, l'évêque et son chapitre sortaient dernièrement de l'église, précédés de la croix, pour faire la procession jubilaire. A la porte ils sont rencontrés par le chef de police, envoyé de la part du bourgmestre ou maire, qui les arrête au nom de la loi et déclare illégale la procession. L'évêque a beau protester, rien n'y fait. Il a fallu rentrer dans l'église. Or, à Toronto, en Octobre dernier la procession jubilaire, attaquée par la canaille, était défendue par les autorités de cette ville protestante. L'évêque de Liège en appelle au gouvernement. Gagnera-t-il? Le bourgmestre

de Liège est libéral et franc-maçon. Le parlement belge est en majorité catholique, les ministres sont catholiques.....libéraux, le roi est catholique.....L'Evêque gagnera-t-il auprès d'eux la liberté d'aller en procession dans les rues d'une ville catholique? On le désire et on en doute. Qu'on soit obligé d'avoir des doutes sur le succès de la démarche tentée par l'évêque, voilà qui est triste pour la gloire d'un gouvernement catholique.....libéral; mais aussi voilà ce qui explique très-bien le caractère particulier des hommes qui appartiennent à la catégorie où se rangent les membres du gouvernement sus-dit.

Universités Catholiques, en France. — En Juillet dernier l'Assemblée française permettait aux Catholiques de fonder des universités. La permission est bien entourée de quelques restrictions, mais enfin l'essentiel est accordé. Ce n'était que justice, mais que d'énergie il a fallu pour forcer l'Etat à renoncer à son monopole universitaire!

Or, depuis Juillet à Novembre, on a vu se former: Les Universités catholiques de Lille, Paris, Lyon, Angers, et la faculté de théologie de Poitiers. Toulouse est à la veille de fournir la sienne.

C'est un résultat magnifique, une preuve frappante que la vie religieuse se développe beaucoup en France.

Ces universités serviront à régénérer l'enseignement, à le rendre chrétien. Par l'enseignement, la jeunesse française, ne sera plus une menace vivante pour la société. Ces centres d'éducation, placés dans les diverses provinces, opéreront sans doute une décentralisation qui ôtera à Paris beaucoup de son pouvoir pour le mal.

A l'inauguration de l'Université d'Angers Mgr. Freppel a prononcé un fort beau discours sur la nature et le but de l'Université en général, et sur l'université catholique en particulier.

Listes du 6 décembre

Rhétorique.....	N. Leboeuf
Belles-Lettres.....	J. Ducharme
Versification,	J. Beaulnes et V. Normandin
Méthode,	N. Valin
..... Ang.	V. Guertin
Syntaxe, 1ère division	E. Mallette
.....Ang.	J. Préfontaine
..... 2 ^{de}	A. Lacroix
..... Ang	A. Lacroix
Eléments Latins,	F. Geoffrion
Classe Préparatoire.	S. Higginson

Listes du 13 décembre

Rhétorique,	N. Leboeuf
Anglais,	N. Leboeuf
Belles-Lettres,	E. Dufresne
Ang	J. Girouard
Versification,	V. Normandin
Anglais	J. Beaulnes
Méthode.....	G. Lavallée
Syntaxe, 1 ^{re} division.....	A. Bernard
..... 2 ^{de}	A. La i
Eléments Latins,.....	A. Cadotte
Classe Pré.....	M. Quirk

SEMINAIRE DE ST. HYACINTHE

P. Q.

Le cours d'études suivi dans cette institution se fait en huit années. Il comprend l'enseignement des langues Française, Anglaise, Latine et Grecque, l'Arithmétique, la Géographie, l'Histoire, les Belles-Lettres, la Rhétorique, la Philosophie, la Physique, la Chimie, les Mathématiques etc etc.

Tout élève doit porter habituellement le costume de la maison, consistant en une redingote bleue avec une nervure blanche, connu sous le nom de *capot d'écolier*; il faut strictement aussi une ceinture bleue et une casquette de drap.

- 1er. Le Prix de la pension et de l'enseignement est de \$80.00
- 2o. le prix pour les demi-pensionnaires est de \$50.00
- 3o. Pour ceux qui prennent leurs repas en dehors du Collège. \$30 00
- 4o. Pour les externes. \$16.00
- 5o. Musique instrumentale. \$20.

Les prix mentionés dans les trois premiers articles précédents comprennent les frais du médecin et sont payables: la moitié en entrant et l'autre au 1er Février.

"MAGASIN"

A
BON MARCHÉ

Le Père Blanchard tient toujours un assortiment des plus complet de *douceurs*. Les enfants gâtés sont priés de l'honorer d'une visite avant d'aller ailleurs.

"MAGASIN POPULAIRE"

La Société, ci devant connue sous le nom de G. Gaudreau et J. Payan a été dissoute de consentement mutuel. Les affaires de la dite Société seront réglées par J. Payan et J. Caron qui continueront le commerce de tous articles à l'usage des élèves.

N'oubliez pas l'enseignement **"MAGASIN POPULAIRE"**

- On y trouvera un assortiment des plus complets de
- CASQUETTES,
 - CREMONES, CEINTURES,
 - FLANELLES, GARDE-VUE,
 - COLLETS, COLS, POIGNETS,
 - PEIGNE, FIL, MIROIRS,
 - BRETELLES, BOUTONS,
 - EPINGLES, AIGUILLES,
 - COUVERTS DE LIVRES,
 - MUCILAGE,

Et aussi quelques articles de fantaisie, tels que :

- SAVON,
- BROSSES À SOULIERS,
- CIRAGE &c. &c. &c.

Une visite est respectueusement sollicitée.

PAYAN & CARON.



ATTENTION ! ATTENTION !!

On pourra se procurer à l'atelier du

"COLLÉGIEN"

a bro hure intitulée

"EUGÈNE DROLET"

OU

L'ÉCOLIER MODÈLE

pour la modique somme de dix centins.

On se chargera aussi à l'Atelier, de toutes espèces d'

IMPRESSIONS!

CARTES DE VISITES,

CARTES D'AFFAIRES,

TÊTES DE COMPTES,

BLANCS DE REÇUS,

ETIQUETTES,

PROGRAMMES,

&c, &c, &c,

le tout exécuté avec *propreté et ponctualité*, et à des *prix très réduits*.

L. Lussier, Gérant.

"LE COLLÉGIEN"

Se publie tous les quinze jours pendant l'année scolaire.

PRIX

Pour dix mois.....\$ 1 00

" (États-Unis)... 1 25

Toutes communications doivent être adressées au Gérant,

LOUIS LUSSIER,

Collège de St. Hyacinthe.

Rév P. E. Gendreau, Proc. Propriétaire.